

ALLOCATION ÉDUCATION ENFANT HANDICAPÉ AEEH



L'AEEH, c'est quoi ?

C'est l'**A**llocation **E**ducation **E**nfant **H**andicapé.
L'AEEH est une somme d'argent donnée
aux parents qui ont un enfant handicapé.



L'AEEH, pourquoi?

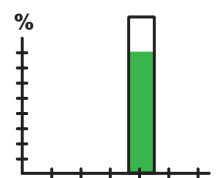
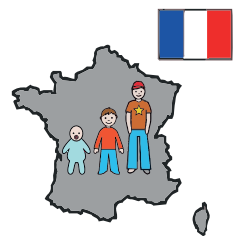
Pour permettre aux parents d'aider leur enfant
à mieux vivre avec leur handicap.



L'AEEH, pour qui ?

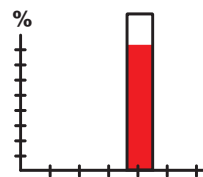
Pour les enfants :

- qui ont moins de 20 ans
- qui vivent en France
- qui ont un taux d'incapacité de plus de 80%
ou un taux d'incapacité entre 50% et 80%
et qui ont besoin d'accompagnement
et de soins particuliers.



Le taux d'incapacité permet de mesurer
les difficultés de votre enfant dans la vie
à cause de son handicap.

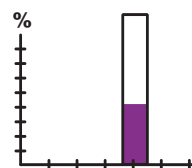
Si votre enfant a besoin d'aide tout le temps,
il peut avoir un taux d'incapacité de plus de 80%.



Par exemple, votre enfant a 12 ans.
Il a besoin d'aide tout le temps
pour se laver ou s'habiller.



Si votre enfant a besoin d'aide de temps en temps
pour faire certaines choses,
il peut avoir un taux d'incapacité entre 50% et 80%



Par exemple, votre enfant a des difficultés
pour suivre des cours à l'école.

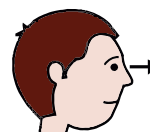


Les professionnels de la MDA disent
quel est le taux d'incapacité de votre enfant.

La MDA est la **Maison Départementale de l'Autonomie**.
Elle regroupe la MDPH, **Maison Départementale**
des **Personnes Handicapées**
et les services du Département qui s'occupent
des personnes âgées et des personnes handicapées.



Toutes les demandes liées au handicap
doivent être faites à la MDA.
Les professionnels de la MDA vont regarder
les difficultés de votre enfant dans la vie.



Par exemple, les professionnels vont regarder
les difficultés de votre enfant à s'habiller
ou pour aller à l'école.



L'AEEH, c'est combien d'argent ?

La somme d'argent donnée pour l'AEEH est la même pour tout le monde, mais un parent qui élève seul son enfant handicapé va avoir une somme d'argent plus importante car il est seul.



Le complément à l'AEEH, c'est quoi ?

C'est une somme d'argent en plus de l'AEEH. On appelle cette somme d'argent le complément d'AEEH.

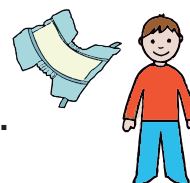


Avoir le complément d'AEEH en plus de l'AEEH n'est pas automatique.



Vous pouvez avoir le complément d'AEEH :
• si vous avez des dépenses supplémentaires à cause du handicap de votre enfant.

Par exemple, vous devez acheter des couches à votre enfant de 8 ans.
L'achat des couches est une dépense supplémentaire.
Dans cette situation, vous pouvez avoir le complément d'AEEH.



• si vous devez embaucher une personne pour aider votre enfant.

Par exemple, votre enfant de 8 ans a besoin d'aide pour s'habiller.
Vous pouvez embaucher une personne pour aider votre enfant.



• si vous devez arrêter de travailler ou travailler moins pour aider votre enfant.



- si vous devez payer des soins non remboursés par la Sécurité Sociale.



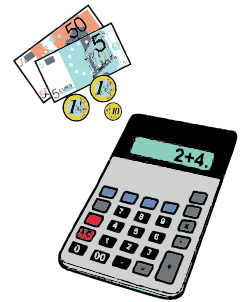
- si vous devez acheter du matériel pour le handicap de votre enfant, comme un fauteuil roulant.



Le complément de l'AEEH, c'est combien d'argent ?

Le montant du complément de l'AEEH est calculé en fonction :

- des dépenses que vous avez à cause du handicap de votre enfant.
 - du temps que la personne que vous embauchez passe à aider votre enfant.
 - de votre temps de travail.
- Par exemple si vous travaillez moins pour aider votre enfant, vous aurez plus d'argent.



L'AEEH, pour combien de temps ?

Pour une durée de 2 ou 3 ans à 5 ans.
Dans certains cas l'AEEH peut-être donnée jusqu'aux 20 ans de l'enfant.



Il faut penser à refaire votre demande 6 mois avant la fin de la période pour laquelle l'AEEH ou le complément vous ont été donnés.

Par exemple, l'AEEH vous est donnée pour 2 ans.
Il faut refaire votre demande d'AEEH au bout d'1 an et demi.



Fiche en facile à lire et à comprendre réalisée par l'Esat Adapei 26-Pierrelatte.

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.

Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu

Illustrations libres de droit : ARASAAC.ORG

Mise à jour : 03/02/20



